

Bonjour à vous, lecteurs et lectrices !

*Il y a quelques jours à peine, l'Halloween cognait à nos portes avec son cortège de petits monstres, sorcières, fantômes et autres personnages plus drôles et effrayants les uns que les autres. La fin de ce mois d'octobre (qui a passé trop vite) fut bien rempli en activités et événements divers. Le mois de novembre semble bien parti pour être fort occupé avec entre autres les élections municipales, les différents concours et programmes d'aide décrits plus bas.*

*Je profite de l'occasion pour vous mentionner un petit changement quant à fréquence de diffusion du « Culture en tête ». À partir de novembre, vous le retrouverez à chaque mois. Donc les dates de tombée pour faire paraître un article, un événement ou toute autre information culturelle, seront à la 3<sup>e</sup> semaine du mois précédent. Ainsi, pour le mois de décembre, la date limite est le 21 novembre.*

*Je vous souhaite une bonne fin d'automne et surtout bonne lecture !*

*Votre responsable du « Culture en tête »  
Julie*



## FÉLICITATIONS



Depuis le 24 octobre, Béatrice Migneault s'est jointe à l'équipe de l'émission Estrie-Express, à la Première Chaîne de Radio-Canada, à titre de chroniqueuse culturelle. Béatrice possède une maîtrise en littérature de l'Université de Sherbrooke et une vaste expérience de plus de 20 ans dans le domaine des arts et de la création. Tout en étant poète, elle a aussi signé plusieurs mises en scène de spectacles et d'événements publics ainsi que des réalisations multimédias et radiophoniques. Elle fait partie du conseil d'administration du Conseil de la culture de l'Estrie depuis 2 ans.

Elle peut compter à son actif plusieurs prix et bourses, dont le Prix Alphonse-Piché en 1998 lors du Festival international de la poésie de Trois-Rivières, une bourse de création du Conseil des arts du Canada et une autre du Conseil des arts et des lettres du Québec pour son recueil *De l'eau à l'arbre*, tous deux en 1999 ainsi qu'une bourse de la Ville de Sherbrooke, tout récemment, pour la création d'un disque avec ses poèmes mis en voix.

Alors, c'est un rendez-vous avec Béatrice à l'émission Estrie-Express, du lundi au vendredi dès 16 h, pour sa chronique culturelle. Le Conseil de la culture te dit bravo !

## RUBRIQUE TRUCS ET ASTUCES !

### LES AMÉRICANISMES...

Il y a quelques mois, M. Jacques Laurin publiait aux Éditions de l'Homme son dixième ouvrage : « **Les américanismes – 1200 mots ou expressions *made in USA*** ».

Ce mois-ci, j'ai pensé vous faire partager quelques-uns de ces américanismes en publiant, de temps à autre, des extraits... dont voici les premiers :

#### **brûler**

brûler son argent (*to have money to burn*)

avoir de l'argent à jeter par les fenêtres, gaspiller son argent, flamber sa fortune, agir comme si l'argent nous brûlait les doigts, nous fondait dans les mains

#### **shoot !**

envoie, *shoot* !

vas-y, raconte ! vide-toi le cœur ! lâche le morceau ! vide ton sac !

#### **show**

ronner le show (*to run the show*)

être responsable de quelque chose, être aux commandes

## PROGRAMMES D'AIDE

### Fonds de développement régional (FDR)

Le *Fonds de développement régional (FDR)* soutient le développement économique, social et culturel de la région de l'Estrie. Cet outil de développement est un levier au financement de projets structurants et d'ententes spécifiques.

Le FDR est géré par la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) et est utilisé en appui aux priorités définies par la région via son plan quinquennal 2005-2010.

Le volet *Projets structurants* du FDR est affecté au financement des projets qui s'inscrivent dans le développement concerté de la région et qui ont un impact sur son développement ainsi que sur la création ou le maintien de l'emploi.

Le volet *Ententes spécifiques* est destiné au financement de mesures qui ont pour objet de favoriser la réalisation de priorités régionales ou d'adapter les interventions d'un ministère aux particularités de la région.

#### Grille de présentation des projets et ententes spécifiques / Contenu du dossier

Chaque dossier de demande d'aide financière doit comporter les éléments suivants :

- ♣ La présentation des promoteurs : nom, charte et statut légal
- ♣ La personne-ressource affectée au projet
- ♣ La présentation du projet : description et objectifs
- ♣ Son impact sur le développement économique, social et culturel
- ♣ La structure de coûts et de revenus

La grille de présentation est calquée sur six critères :

- ♣ Projet régional et majeur
- ♣ Produire un effet structurant
- ♣ Impact sur l'emploi et sur l'activité économique
- ♣ Pérennité du projet
- ♣ Qualité du projet et de sa gestion
- ♣ Valorisation des résultats

Il appartient au promoteur de fournir les éléments qui permettront à la CRÉ de fixer son choix.

## La culture à l'école : un programme pour favoriser le contact des enfants avec la richesse culturelle au Québec

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) invitent les ressources culturelles professionnelles à prendre contact avec le milieu scolaire pour la mise en place de projets favorisant le rehaussement culturel dans les écoles.

En dépit du contexte lié aux négociations syndicales en milieu scolaire, les commissions scolaires et les directions régionales du MCC et du MELS ont convenu des modalités de gestion du programme *La culture à l'école*. Les écoles ont reçu la brochure du programme incluant les formulaires pour un dépôt des demandes auprès de leur commission scolaire respective, au cours de l'automne.

### Échéancier retenu par les commissions scolaires et le réseau des écoles privées

Nom	Dépôt des projets	Réponse aux écoles
Eastern Township	14 octobre 2005	26 octobre 2005
Commission scolaire des Hauts-Cantons	28 octobre 2005	7 novembre 2005
Commission scolaire de la Région de Sherbrooke	28 octobre 2005	2 décembre 2005
Commission scolaire des Sommets	28 octobre 2005	À déterminer
Table des écoles privées	25 octobre 2005	À déterminer

## Programme d'échanges d'artistes et d'ateliers-résidences entre le Québec et l'Écosse

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a annoncé dernièrement la signature d'une entente triennale avec le Centre for Contemporary Arts (CCA) de Glasgow, en Écosse. L'entente permettra à deux artistes par année, québécois et écossais, de séjourner en résidence de création durant trois mois à l'étranger. La nouvelle résidence s'adresse aux artistes oeuvrant dans les secteurs de la musique contemporaine (musique instrumentale, musique électroacoustique, musique électronique), l'installation sonore, l'art audio et les arts médiatiques, le travail des candidats étant principalement axé sur l'utilisation des nouvelles technologies. Le programme d'échanges est destiné aux artistes qui comptent au moins deux ans de pratique professionnelle. La date limite d'inscription est le : **lundi 14 novembre 2005**.

Pour consulter le programme de Glasgow en français : <http://www.calq.gouv.qc.ca/artistes/studios/studios.htm>

## ➔ FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

### Festival de théâtre amateur de Richmond – Édition 2006

Pour son édition 2006, le Festival de déroule sur trois fins de semaine, soit du 11 au 27 mai 2006. Ce festival se tiendra en même temps que l'événement *Mai, Mois du Théâtre Amateur à Richmond*. Les organisateurs ont décidé de regrouper ces deux événements afin de concentrer leur énergie et de bonifier cette activité. Le Festival se tiendra la deuxième semaine de mai soit les **19-20-21 mai 2006**. Pour les troupes qui voudraient s'inscrire, prenez note que les règlements sont modifiés pour plus de flexibilité et qu'une nouvelle activité s'est ajouté : les « *Mono-duos en spectacle* ».

Pour plus d'information, composez le (819) 826-2488 ou visitez le site Internet au [www.centredartderichmond.ca](http://www.centredartderichmond.ca) et cliquez sur Festival de Théâtre Amateur.

Date limite d'inscription : **25 février 2006**





## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

En vue des élections municipales qui s'en viennent à grands pas, le Conseil de la culture a fait parvenir une lettre à tous les candidats et candidates qui se présentent soit au poste de la mairie ou comme conseiller ou conseillère. Nous vous l'intégrons au journal afin que vous puissiez prendre connaissance des inquiétudes et des questionnements face au sous financement des nos organismes culturels, de l'amélioration des conditions de vie des artistes et artisans de la région, à la participation du citoyen à la vie artistique et culturelle, etc.

**Objet : Lettre aux candidates et candidats aux élections municipales du 6 novembre 2005**

Madame,  
Monsieur,

En ce moment historique où toutes les municipalités du Québec tiennent leur élection en simultanée, le Conseil de la culture de l'Estrie vous interpelle au sujet des arts et de la culture dans votre milieu.

Depuis plusieurs années au Québec, on parle de baisse de revenu des Québécois et Québécoises, on parle de la pauvreté des femmes, des enfants. On parle depuis peu de la pauvreté des artistes et du sous-financement des arts et de la culture en général. Ce genre de situation ne favorise pas des conditions propices à la reconnaissance du statut de l'artiste à l'affirmation de l'identité culturelle ou à l'accessibilité des activités et des lieux culturels à la population.

Or, dans le domaine des arts et de la culture, l'effort gouvernemental demeure, malgré les efforts récents et les démonstrations savantes avec chiffres à l'appui, homéopathiques ! Les besoins, eux, sont croissants et le sous-financement des milieux artistiques et de la création pourrait nous entraîner dans une situation de déficit social et culturel.

À titre d'exemple, au Québec, la rémunération annuelle moyenne des artistes embauchés par les organismes subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est de l'ordre de 9 700 \$, alors que le salaire minimum au Québec est de 15 184 \$ et que le seuil de la pauvreté s'établit à 16 500 \$. (Le Soleil, 6 mars 2003, p. B-10 – Tannés de se plaindre, les artistes de la scène du Québec prennent leur sort en main). En Estrie, 4 936 personnes oeuvrent dans les organisations du secteur de la culture et des communications; 42 % sont des employés rémunérés (2 104) et 57 % sont des bénévoles (2 832). (Extrait de l'Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur de la culture et des communications de l'Estrie, janvier 2001).

Plusieurs éléments clés de la réalité artistique et culturelle demandent à être corrigés et le dynamisme des régions commande des :

- ➔ actions qui visent l'identité culturelle;
- ➔ actions qui visent l'amélioration des conditions de vie des artistes;
- ➔ actions qui assurent la vitalité des organismes artistiques et culturels;
- ➔ actions qui facilitent l'accès aux arts et à la culture;
- ➔ actions qui permettent la circulation des œuvres et des produits culturels;
- ➔ actions qui favorisent la participation des citoyens à la vie artistique et culturelle, etc.

Le Conseil de la culture de l'Estrie vous demande donc de prendre parti pour les arts et la culture. En effet, tous les électeurs et toutes les électrices dont les artistes sont en droit de savoir quel avenir vous réservez aux arts, aux artistes et aux organismes oeuvrant en culture. Nous attendons de votre part des réponses aux sept (7) questions suivantes :

- 1- Comment les initiatives déjà en place et qui visent à répondre aux besoins culturels de votre communauté seront-elles bonifiées et consolidées ?
- 2- Comment l'apport culturel des artistes et créateurs -trices de ces communautés sera pris en compte dans la vie municipale ?
- 3- Comment les ressources humaines affectées au développement culturel dans votre municipalité actuelle seront-elles maintenues, redéployées, voire consolidées de sorte à renforcer les identités et les particularités locales, tout en ajoutant de la vigueur à la dynamique culturelle de votre milieu ?
- 4- Que ferez-vous afin d'éviter l'exode de nombreux artistes d'ici vers Montréal, Québec ou ailleurs dans le monde pour vivre de leur art ?
- 5- Que ferez-vous pour faciliter le développement d'une vie culturelle riche et diversifiée, source de vitalité pour les citoyens et la vie familiale.
- 6- Quelle part du budget de votre municipalité sera consacrée aux arts et à la culture ?
- 7- Quelle (s) initiative (s) novatrice (s) entendez-vous mettre de l'avant afin de favoriser la vitalité des arts et de la culture dans votre municipalité ?

Des réponses à ces questions apporteront un éclairage aux nombreuses personnes qui voteront dans votre municipalité.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Nicole Dorin, présidente



## NOUVEAUTÉS

### NOUVEAU RECUEIL DE STATISTIQUES RÉGIONALES SUR LA CULTURE

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec est heureux de vous annoncer la diffusion d'un recueil de tableaux statistiques sur la culture dans les différentes régions administratives du Québec. L'Observatoire a produit ces tableaux à partir de nouvelles données sur les régions et aussi à partir d'information régionale déjà diffusée.

Ces tableaux sont consultables dans une toute nouvelle section du site Web de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). La rubrique « *Profil des régions et des MRC* » du site de l'ISQ, qui offrait déjà des statistiques sur divers thèmes (démographie, économie, etc.), s'enrichit désormais d'une section intitulée « *Culture et communications* », offerte pour chacune des 17 régions administratives.

Les nouveaux tableaux portent sur une douzaine de sujets : les ventes de livres neufs par les librairies, la fréquentation des institutions muséales, les stations privées de radio et de télévision, les dépenses publiques au titre de la culture, les spectacles payants en arts de la scène, l'édition de livres et de périodiques, les bibliothèques publiques autonomes, les cinémas et ciné-parcs et les clubs vidéo. Ces tableaux seront mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles statistiques seront disponibles.

Vous pouvez consulter ces nouveaux tableaux régionaux à partir du lien « *Régions administratives* », à l'adresse suivante : [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/index.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/index.htm)



## CONCOURS

### CONCOURS NATIONAL DES CHORALES D'AMATEURS 2006 CBC – RADIO-CANADA

Chantez en chœur et retrouvez-vous sur les ondes d'Espace musique et de CBC Radio Two pour une diffusion nationale de votre concert.  
Prix en argent de 74 000 \$

Pour participer, téléchargez le formulaire d'inscription dans la section « Prix et Bourses » d'Espace musique sur le site [www.radio-canada.ca/radio](http://www.radio-canada.ca/radio) et inscrivez-vous dans l'une des 13 catégories.

Date limite : **10 février 2006**

### Du nouveau à l'Association des auteurs et auteures des Cantons de l'Est

Lors de leur assemblée générale le 25 octobre dernier, l'Association des auteurs et auteures des Cantons de l'Est a élu les nouveaux membres suivants au conseil d'administration :

**Ginette Bureau, présidente**  
**Anne Brigitte Renaud, secrétaire**  
**Christiane Lahaie, administratrice**

**Lise Blouin, vice-présidente**  
**Josée Bellemare, administratrice**

**Pierre Weber, trésorier**  
**Pierrette Denault, administratrice**

Nous leur souhaitons un bon mandat au sein de l'Association.